

NOTE #2

1 senior sur 3 vit seul dans la métropole rennaise

MÉNAGES SENIORS : COMPOSITION FAMILIALE, REVENUS ET FRAGILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Plus d'un tiers des seniors de Rennes Métropole vivent seuls avec une hausse importante après 80 ans et un écart notable entre les hommes et les femmes (respectivement 19% et 45%), en lien notamment avec le différentiel d'espérance de vie.

Cette part plus importante de seniors vivant seuls par rapport à l'ensemble de la population (22%) explique qu'en termes de ménage, les seniors représentent 21% des ménages métropolitains alors qu'ils ne représentent que 16% de la population. Dans certaines communes, ce taux atteint même 30% des ménages. À horizon 2040, compte tenu du vieillissement de la population, un ménage métropolitain sur 4 sera un ménage senior.

Les seniors sont en moyenne, par unité de consommation, plus aisés que les plus jeunes et moins touchés par la pauvreté. Cependant, ces ménages seniors composés majoritairement de personnes seules (51% contre 44% pour l'ensemble des ménages et même 32% pour les ménages 30-59 ans) peuvent également être fragiles. Ainsi, 15% des retraités, soit 11000 personnes, sont exonérés de contribution sociale généralisée (CSG) compte tenu de leurs faibles revenus, 2000 bénéficient du minimum vieillesse. De plus, compte tenu de la nature et de la taille des logements qu'ils occupent, souvent seuls, les ménages seniors sont davantage touchés par la précarité énergétique liée à leur logement.

→ Cette note est la deuxième d'une série portant sur le vieillissement. Ces travaux ont été versés à l'état des lieux de territoire dans le cadre de la démarche de labellisation Rennes Métropole Amie des Aînés et ont permis d'alimenter les réflexions en cours sur la révision du PLH (Programme Local de l'Habitat).

EN 2018 À RENNES MÉTROPOLE



Près de **45 000** ménages seniors, + 11 000 en 10 ans

→ **1 ménage métropolitain sur 5**

→ **1 senior sur 3 vit seul**
1 sur 2 après 80 ans

→ **1 ménage senior sur 2 est un couple**

→ **1 ménage senior sur 4 en situation de précarité énergétique**

PROJECTIONS DES MÉNAGES « SENIORS »

57 000 à l'horizon 2030

68 500 à l'horizon 2040

= 1 ménage métropolitain sur 4



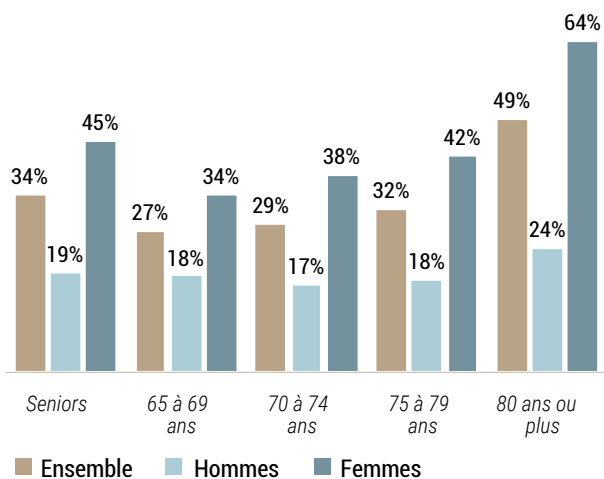
© Christophe Le Devehat - Rennes Ville et Métropole.

PLUS D'UN TIERS DES SENIORS VIVENT SEULS

En 2018, 34,4% des seniors vivent seuls (contre 22% tous âges confondus) avec une hausse importante après 80 ans (49%). On observe un écart notable entre les hommes et les femmes, qui s'accroît avec l'avancée en âge en lien notamment avec le différentiel d'espérance de vie. 19% des hommes âgés de 65 ans et plus vivent seuls contre 45% des femmes.

Si la part des hommes seuls est relativement stable et n'augmente qu'à partir de 80 ans et plus (24%), la part des femmes seules, quant à elle, est toujours plus élevée que celle des hommes quelle que soit la tranche d'âge et progresse fortement pour atteindre au-delà de 80 ans, 2 femmes sur 3.

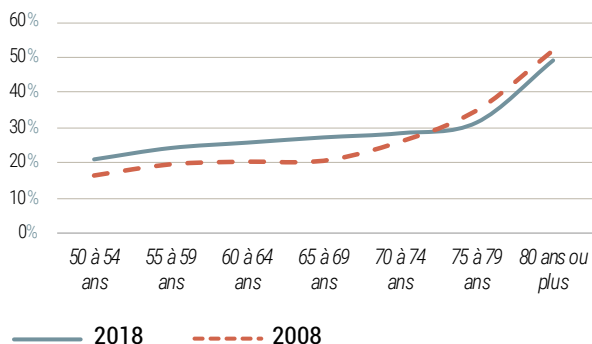
PART DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS VIVANT SEULES EN 2018 - RENNES MÉTROPOLE



Source : Insee, RP2018 exploitation principale.

La part des personnes seules a augmenté (4 points de plus), et ce, à tous les âges de la vie, par rapport à 2008, à l'exception du grand âge, en lien avec l'augmentation de l'espérance de vie en particulier celle des hommes. Les générations futures de seniors seront vraisemblablement plus nombreuses qu'aujourd'hui à vivre seules [cf. encadré 1].

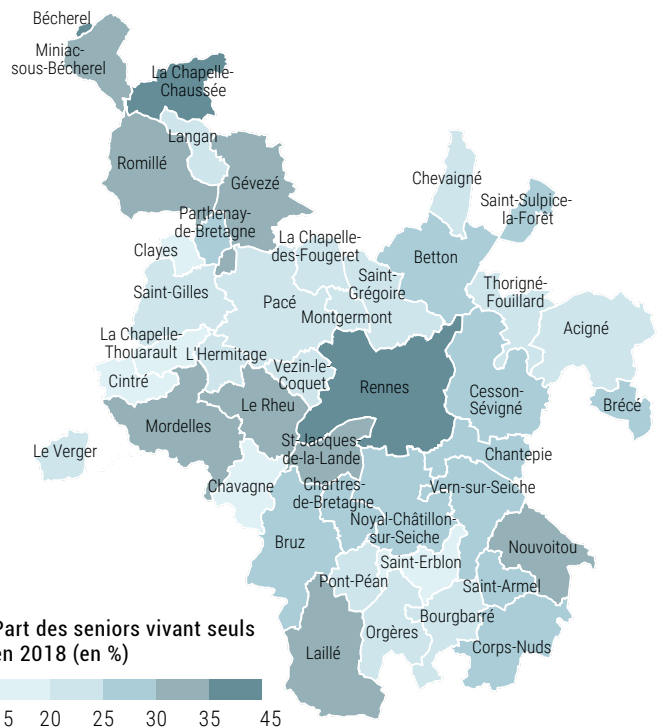
PART DES PERSONNES VIVANT SEULES PAR ÂGE EN 2008 ET 2018 - RENNES MÉTROPOLE



Source : Insee, RP2018 exploitation principale.

La part des seniors vivant seuls est, comme à tous les âges de la vie, plus importante à Rennes : 44% contre 27% en moyenne dans les autres communes de Rennes Métropole. Ensuite, l'écart entre les communes s'explique en partie par l'âge des seniors.

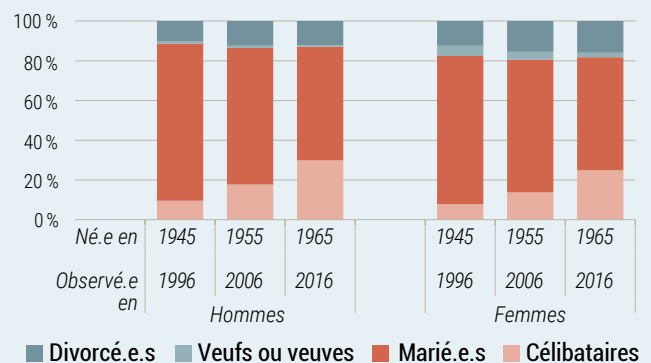
PART DES SENIORS VIVANT SEULS



Source : Insee, RP2018 exploitation principale.

Encadré 1 – Évolution de l'état matrimonial à 50 ans

Anne Solaz, Population & Sociétés n°586, février 2021
Source : Insee, données 2016, 2006, 1996



À 50 ans, l'état matrimonial est plus diversifié aujourd'hui qu'il y a 20 ans. Alors qu'à cet âge 79% des hommes et 75% des femmes de la cohorte nées en 1945 étaient mariées, ils ne sont plus que 57% des hommes comme des femmes dans la cohorte née 20 ans après. On dénombre un peu plus de personnes divorcées, mais surtout beaucoup plus de personnes célibataires. C'est le cas de 30% des hommes et 25% des femmes pour la dernière génération observée née en 1965.

1 MÉNAGE MÉTROPOLITAIN SUR 5 EST UN MÉNAGE SENIOR

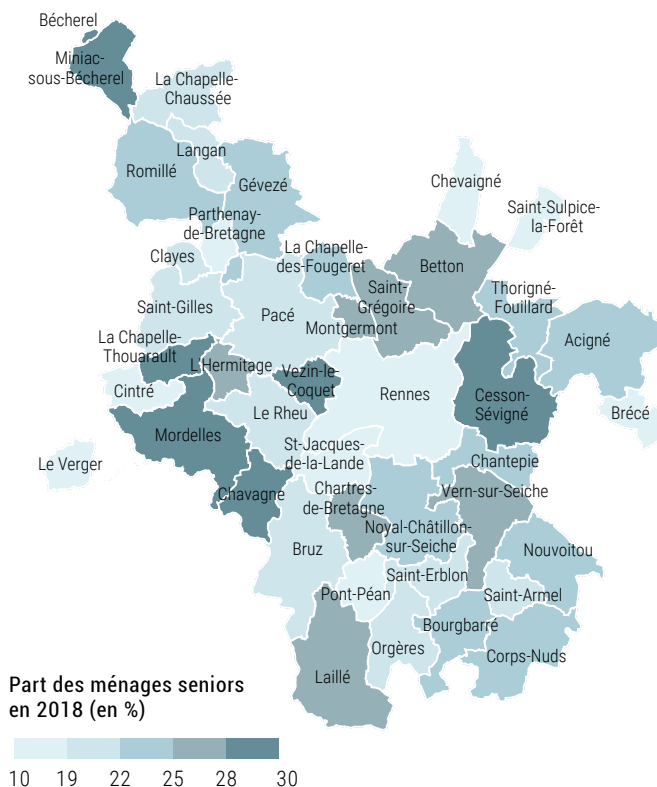
En 2018, Rennes Métropole compte 44 770 ménages dits « seniors », c'est-à-dire dont la personne de référence¹ a 65 ans et plus. 96% des personnes de 65 ans et plus vivent dans ces ménages dits « seniors », mais près de 1550 vivent avec une personne active plus jeune et 1100 vivent chez un de leur descendant.

Ces ménages seniors occupent 21% des logements de la métropole alors que les seniors ne représentent que 16% de la population. La part importante de personnes vivant seules à ces âges (35%) par rapport à la moyenne (22%) explique cet écart. À l'échelle régionale et dans le reste du département, ces ménages seniors représentent 30% de l'ensemble des ménages.

Au sein de la métropole, les situations sont très diverses : ce ratio atteint près de 30% à Bécherel, Cesson-Sévigné, Vezin-Le-Coquet ou encore La Chapelle-Thouarault alors qu'il est inférieur à 15% à Saint-Jacques-de-la-Lande, Parthenay de Bretagne ou encore Chevaigné. À Rennes, cette part est de 19%.

En 10 ans, ces ménages ont progressé de 36%, soit 11 000 ménages supplémentaires contre 21% pour l'ensemble des ménages.

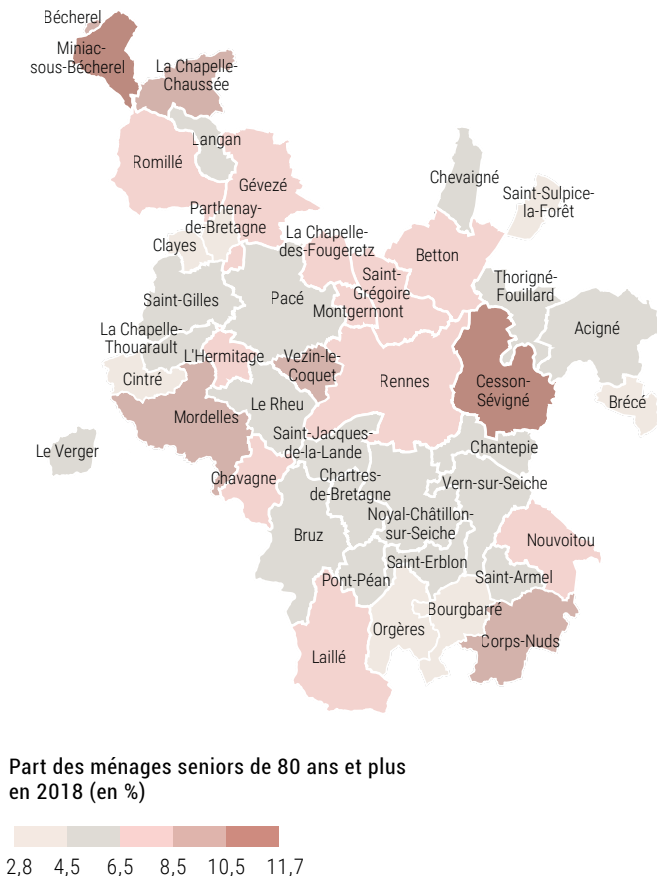
PART DES MÉNAGES « SENIORS » EN 2018



¹ La personne de référence d'un ménage au sens du recensement de population est :

- la personne active la plus âgée ayant un conjoint ;
- à défaut de personne active ayant un conjoint, la personne la plus âgée ayant un conjoint ;
- à défaut de personne ayant un conjoint, la personne active la plus âgée ;
- à défaut de personne active, la personne la plus âgée.

PART DES MÉNAGES « SENIORS » DE 80 ANS ET PLUS EN 2018



Source : Insee, RP2018 exploitation principale.

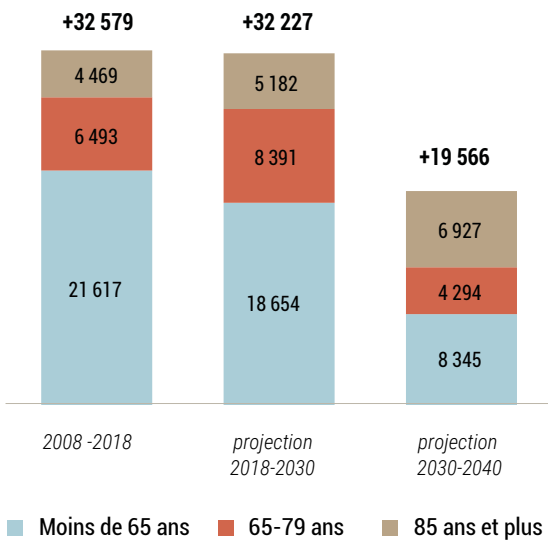
EN 2040, 1 MÉNAGE MÉTROPOLITAIN SUR 4 SERA SENIOR

D'après les projections Omphale de l'Insee publiées en 2017, le nombre de ces ménages seniors progresserait pour atteindre 57 250 en 2030 soit 23% des ménages métropolitains et 68 500 en 2040, soit 26% des ménages. Globalement dans le département, ces ratios sont respectivement : 25% en 2018, 29% en 2030 et 33% en 2040.

En 2030, le territoire comptera 13 600 ménages seniors supplémentaires, soit 2 ménages supplémentaires sur 5 contre 1/3 seulement sur la période passée.

Après 2030, un ralentissement de la croissance du nombre de ménages est attendu : 20 000 ménages supplémentaires entre 2030 et 2040, contre +32 000 sur les 2 périodes précédentes. 57% de cette progression concernera des ménages seniors et principalement les 80 ans et plus (35%).

NOMBRE DE MÉNAGES SUPPLÉMENTAIRES ENTRE DIFFÉRENTES PÉRIODES SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE



Source : Insee, RP 2018 et modèle Omphale, scénario central.



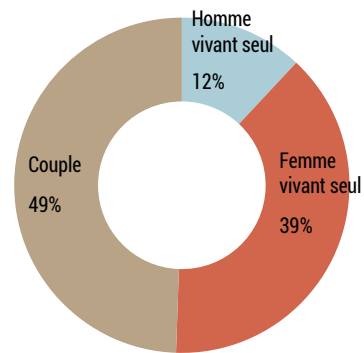
LA MOITIÉ DES MÉNAGES SENIORS SONT DES COUPLES

Ces ménages seniors sont composés, à l'échelle de la métropole, pour près de moitié de couple, de femme seule pour 39% et d'homme seul pour 12%.

En lien notamment avec le différentiel d'espérance de vie, la part des couples diminue avec l'avancée en âge (de 54% pour les ménages 65-79 ans, à 39% pour les ménages au-delà de 80 ans), au profit des femmes seules (respectivement de 33% à 55%). En revanche, la part des hommes seuls parmi les ménages reste stable, quel que soit l'âge, à 12%.

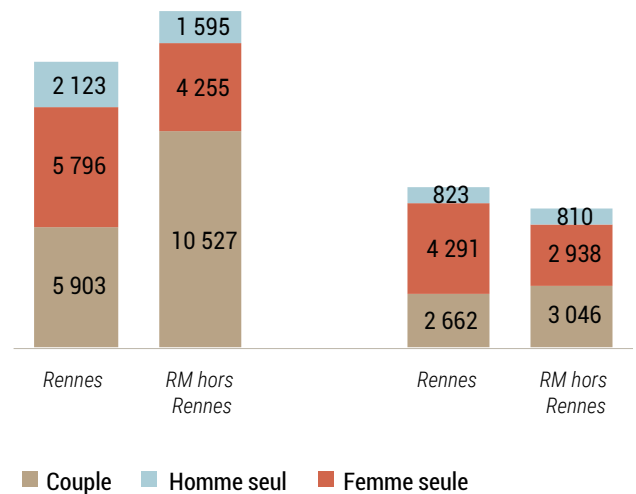
Autre distinction notable, qui s'observe également à d'autres âges, à Rennes, la part des personnes seules est plus importante, en particulier pour les femmes : les femmes seules représentent 47% des ménages seniors à Rennes contre 31% en moyenne en dehors de Rennes.

RÉPARTITION DES MÉNAGES « SENIORS » EN 2018 PAR TYPE DE MÉNAGE



65-79 ans
30 200, soit 2/3

80 ans et plus
14 570, soit 1/3

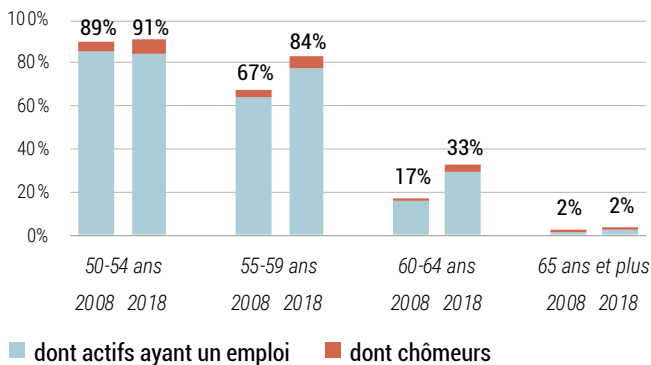


Source : Insee, RP2018 exploitation principale.

UN TAUX D'ACTIVITÉ DES 60-64 ANS QUI PROGRESSE ET UN ÉCART ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES QUI SE RÉDUIT

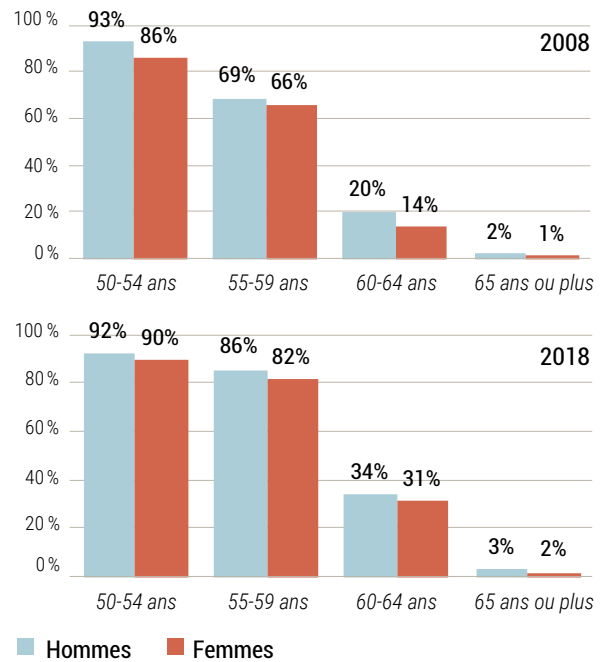
Le taux d'activité des seniors de 65 ans et plus de Rennes Métropole est de 2% en 2018, chiffre relativement stable par rapport à 2008. En revanche, en lien notamment avec les réformes successives des systèmes de retraite et l'évolution du niveau de qualification des générations concernées, l'âge de départ en retraite est de plus en plus tardif : un tiers des 60-64 ans sont encore actifs (en emploi ou au chômage) en 2018, contre 17% seulement 10 ans plus tôt, idem pour les 55-59 ans dont le taux d'activité est de 84% en 2018 contre 67% en 2008. L'écart de taux d'activité entre les hommes et les femmes se réduit. On observe également dans le même temps une augmentation de la part des chômeurs dans ces classes d'âge : de 3 à 6% pour les 55-59 ans et de 1 à 3% pour les 60-64 ans d'après les données du recensement de population.

TAUX D'ACTIVITÉ DES 50 ANS ET PLUS DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2008 ET 2018



Source : Insee, RP2018-2008, exploitation principale.

TAUX D'ACTIVITÉ DES 50 ANS ET PLUS DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2008 ET 2018 PAR GENRE



Source : Insee, RP2018-2008, exploitation principale.

L'APPORT DES SENIORS SOUVENT MINORÉ

Les seniors sont également des acteurs majeurs des solidarités familiales puisque les seniors sont aujourd'hui à la fois grands-parents, parents (en raison de l'insertion professionnelle de plus en plus tardive des jeunes adultes) et enfants-aidants du fait de l'allongement de l'espérance de vie de leurs propres ascendants. Ils sont également très impliqués dans le milieu associatif [cf. encadré 2].

Encadré 2 – Engagement associatif des seniors en France

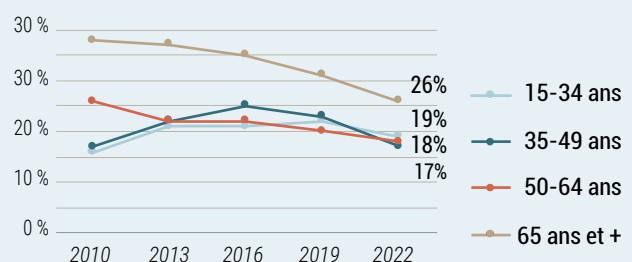
Source : étude France Bénévolat / IFOP mars 2019 avec l'appui de Recherches & Solidarités et le soutien du Crédit Mutuel.

Les seniors sont très engagés dans le milieu associatif : les 65 ans et plus représentent 28% des bénévoles en association à l'échelle nationale en 2019. Le taux d'engagement associatif des seniors est de 26% en 2022, contre 20% à tous les âges. Si le taux d'engagement des seniors reste le plus élevé, il est en baisse tendancielle, accélérée par la crise du Covid.

Plusieurs explications sont avancées pour expliquer ce constat : les difficultés accrues en fin de carrière qui engendrent un besoin de souffler, la nécessité de se consacrer à sa famille avec notamment des parents qui vivent de plus en plus âgés, la pratique croissante du cumul emploi/retraite, l'augmentation de l'âge du départ à la retraite depuis 2010.

BÉNÉVOLES EN ASSOCIATION EN 2019 AU NIVEAU NATIONAL	Répartition par âge
15/34 ans	28
35/49 ans	23
50/64 ans	20
65 ans et +	28
Total population de 15 ans et plus	100

ÉVOLUTION DU TAUX D'ENGAGEMENT ASSOCIATIF PAR ÂGE

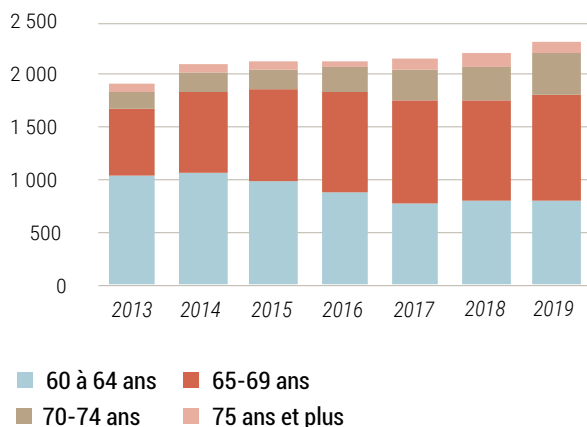


UN NOMBRE CROISSANT DE RETRAITÉS QUI TRAVAILLENT

Plus de 2 320 personnes bénéficiant de droit fin 2019 ont cumulé leur retraite et une activité professionnelle au cours de l'année 2020¹, soit 3,3% des retraités du régime général. Ce nombre a progressé de 20% depuis 2013 (contre 11% pour l'ensemble des retraités du régime général). 65% des personnes cumulant emploi et retraite ont 65 ans et plus.

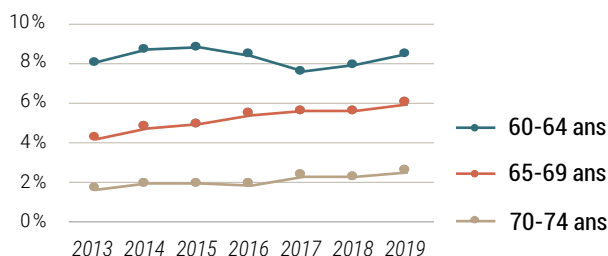
Le nombre de personnes en situation de cumul retraite-emploi âgées de 55-64 ans diminue (-24% en 2013 et 2019) alors qu'au-delà de 65 ans, leur nombre augmente (+74%). Ainsi en 2019, la part des retraités qui cumulent emploi-retraite est de 8% pour les retraités de 60-64 ans, proche de la situation de 2013, de 6% pour les 65-69 ans en hausse (4% en 2013) et de 2% pour les 70-74 ans, relativement stable.

ÉVOLUTION PAR TRANCHE D'ÂGE DES RETRAITÉS DE RENNES MÉTROPOLITAINES CUMULANT RETRAITE ET ACTIVITÉ



Source : Observatoire des fragilités Grand Nord, infocentre SNSP retraite.

PROPORTION DE RETRAITÉS DE RENNES MÉTROPOLITAINES CUMULANT RETRAITE ET EMPLOI



Source : Observatoire des fragilités Grand Nord, infocentre SNSP retraite.

¹ Cumuls Emploi Retraite : Les retraités en stock au 31 décembre N, bénéficiant d'un droit direct et ayant une activité professionnelle relevant du Régime général au cours de l'année N+1 (présence d'un report de salaire au titre de l'activité au SNGC).



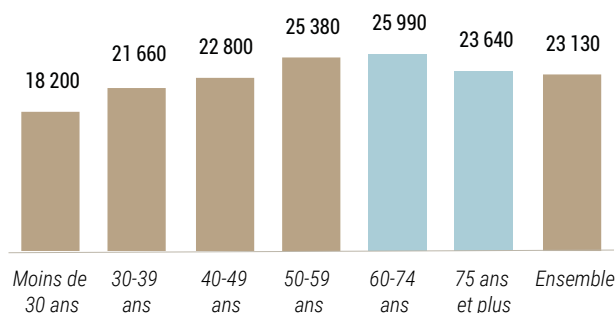
© Anne-Cécile Esteve - Rennes Ville et Métropole.

DES MÉNAGES EN MOYENNE PLUS AISÉS QUE LES PLUS JEUNES

En 2018, le revenu disponible médian² des ménages de 75 ans et plus par unité de consommation s'élève à 23 640€ soit un niveau, à taille comparable, relativement proche de celui de l'ensemble des ménages métropolitains. En revanche, pour les ménages de 60 à 74 ans, classe d'âge où cohabitent actifs en fin de carrière et jeunes retraités, le revenu médian est supérieur de 12% au revenu médian de la métropole tous âges confondus et est la classe d'âge la plus aisée.

Cependant, il faut nuancer ces seuls chiffres disponibles. En effet, si le revenu par unité de consommation est plus favorable aux seniors, ces ménages seniors sont plus souvent composés de personnes seules (51% contre 44% pour l'ensemble des ménages et même 32% pour les ménages 30-59 ans), ce qui fait que le revenu global dont disposent ces ménages peut être relativement faible.

REVENU DISPONIBLE MÉDIAN DES MÉNAGES DE RENNES MÉTROPOLITAINES EN 2018 EN FONCTION DE L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

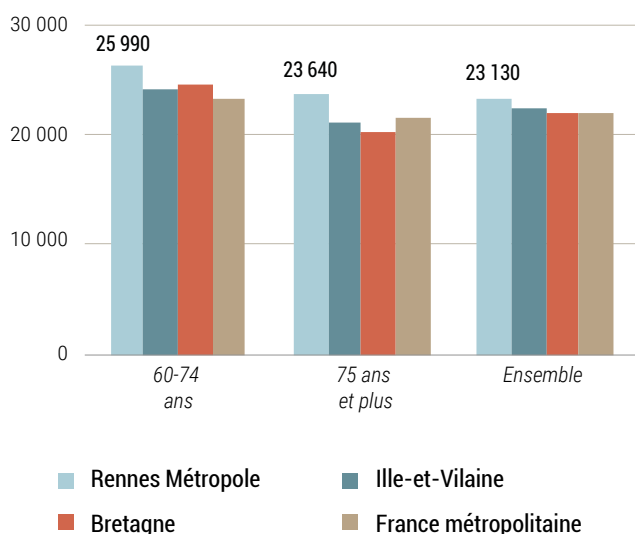


Source : Insee, Filosofi 2018.

² La médiane du revenu disponible correspond au niveau au-dessous duquel se situent 50% de ces revenus. Le revenu disponible comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logement). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (CSG, CRDS). Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Comme globalement à tous les âges, les seniors de Rennes Métropole sont globalement plus aisés qu'en moyenne dans les territoires de comparaison. L'écart est même davantage marqué chez les plus de 75 ans. La structure des emplois précédemment occupés par ces retraités explique ces écarts avec les autres territoires. En effet, les retraités de Rennes Métropole se distinguent par une sous-représentation des anciens agriculteurs (3% contre 10% à l'échelle bretonne) et une surreprésentation des anciens cadres ou professions intermédiaires (37% contre 30% à l'échelle nationale et 28% à l'échelle bretonne).

COMPARAISON DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN EN 2018



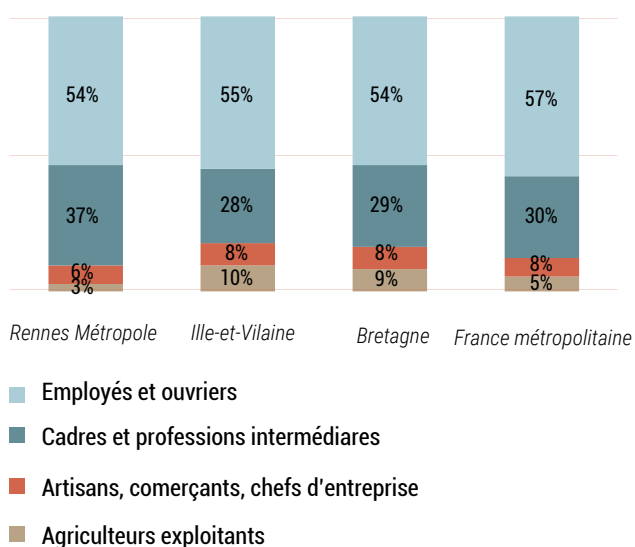
Source : Insee, Filosofi 2018.



© Julien Mignat - Rennes Ville et Métropole.

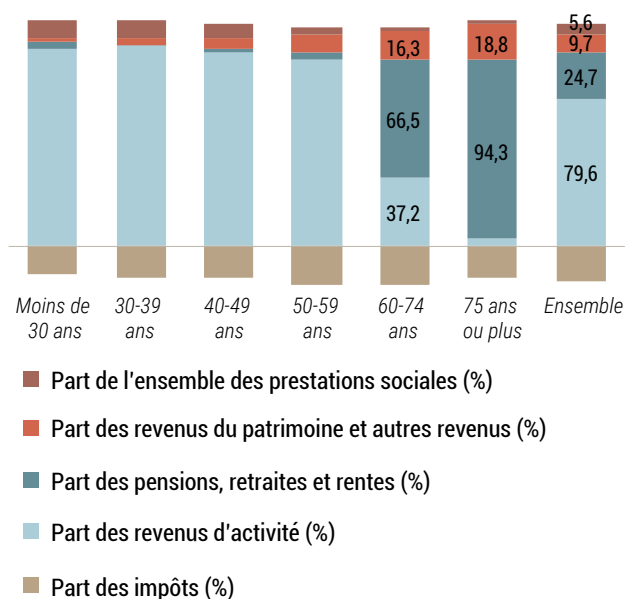
Sans surprise, les principales sources de revenus des ménages après 60 ans sont les pensions et retraites : 94% pour les 75 ans et plus, 66% pour la tranche 60-74 ans dans laquelle cohabitent retraités et actifs. D'autre part, ce sont aussi les classes d'âge où la part des revenus du patrimoine et autres revenus est la plus élevée (plus de 15% contre 9,7% en moyenne).

ANCIENNES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES RETRAITÉS EN 2019 (EN %)



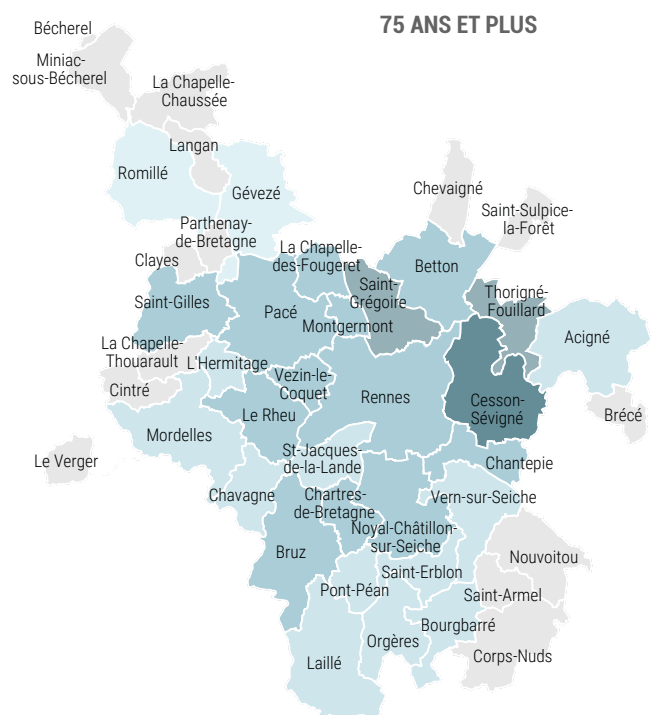
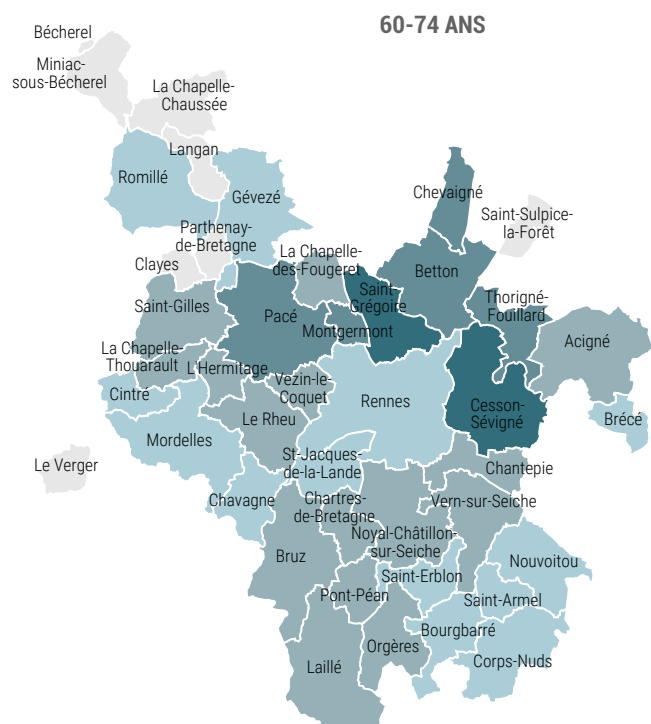
Source : Insee, RP2019.

RÉPARTITION DES SOURCES DE REVENU DISPONIBLE EN 2018 DES MÉNAGES DE RENNES MÉTROPOLE EN FONCTION DE L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE



Source : Observatoire des fragilités Grand Nord, infocentre SNSP retraite.

REVENU DISPONIBLE MÉDIAN EN 2018



Revenu médian en 2018

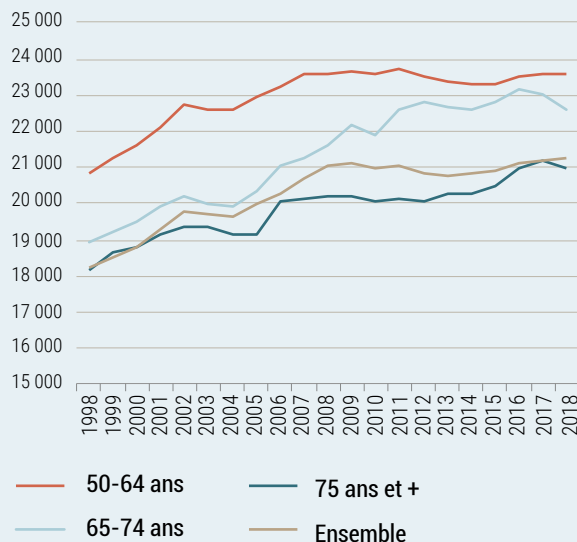


Insee, Filosofi 2018.

Encadré 3 – Évolution du niveau de vie des ménages selon l'âge au niveau national

Unité : € 2018 constant.

Source : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2018.



À l'échelle nationale, le niveau de vie moyen des ménages des 65-74 ans est en hausse de 20 % depuis 1998 contre 17 % pour l'ensemble des ménages ; soit l'équivalent de 3700 € annuels supplémentaires (après impôts et prestations sociales et inflation déduite) contre 3000 €/an pour l'ensemble. Les 75 ans et plus ont vu leur niveau de vie augmenté de 15 % depuis 1998, soit +2700 €/an supplémentaires.

La hausse chez les 65-74 ans s'explique en partie par la nette progression du taux d'activité des femmes, elles arrivent ainsi plus nombreuses à l'âge de la retraite avec des carrières complètes. De plus, les 65-74 ans de 2018, nés au plus tard au milieu des années 50, sont les dernières générations d'avant chômage de masse. Ce n'est que pour la génération suivante qu'on pourra voir un effet sensible du chômage et de la précarité sur les niveaux de vie.

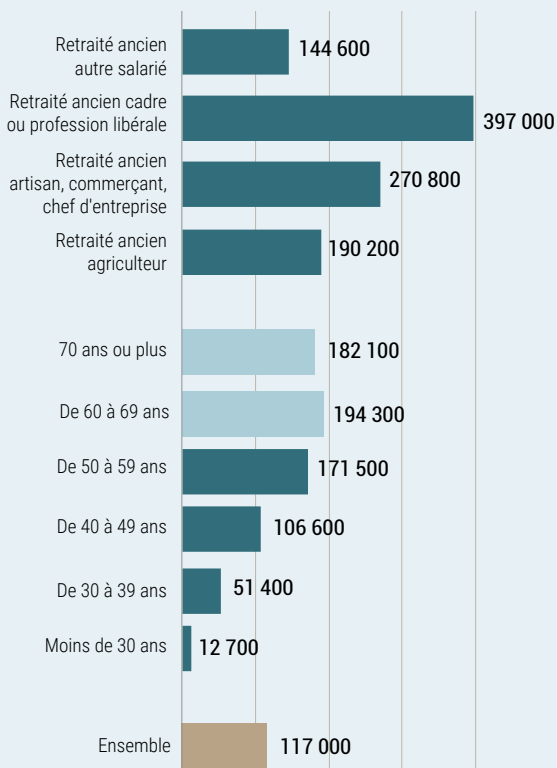


© Rennes Ville et Métropole.

Encadré 4 – Le patrimoine des ménages

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

PATRIMOINE NET MÉDIAN AU NIVEAU NATIONAL EN 2018



Le patrimoine constitue une accumulation de richesse dans le temps, il s'élève au fil de la vie. C'est pourquoi, sans grande surprise, c'est entre 60 et 69 ans que le patrimoine est le plus élevé : 194 300 € de patrimoine médian en 2018 au niveau national, soit 66 % de plus que l'ensemble des ménages. Il diminue ensuite à 182 100 € pour les plus de 70 ans, baisse qui peut s'expliquer par les donations aux descendants, mais surtout par le décès d'un membre du couple.

L'activité exercée avant la retraite est source de disparité importante entre les ménages. Il existe un rapport de 1 à 2,7 entre les retraités salariés employés ou ouvriers et les cadres ou professions libérales.

Pour la très grande majorité, le logement acquis au cours de la vie est la seule forme de richesse : chez les 65 ans et plus, près de 64 % du patrimoine brut des ménages est constitué de biens immobiliers. D'autre part, 22,5 % des ménages dont la personne de référence a entre 60 et 69 ans détiennent un autre logement (résidence secondaire, logement donné en location, logement vacant...), 18,3 % des ménages de 70 ans et plus (contre 17,6 % de l'ensemble des ménages).

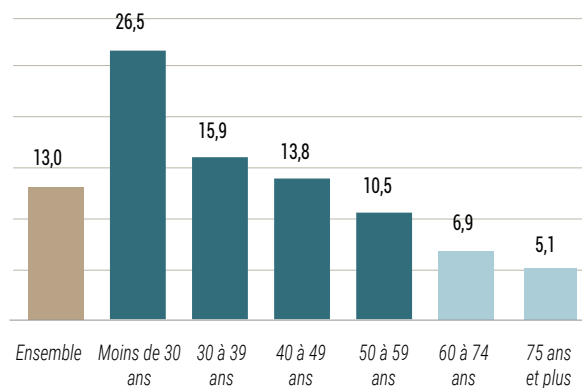
RELATIVEMENT MOINS TOUCHÉ PAR LA PAUVRETÉ, MAIS EN HAUSSE

Les aînés sont relativement moins touchés par la pauvreté : respectivement 6,9 % et 5,1 % des ménages des tranches d'âges 60-74 ans et 75 ans et plus ont un revenu inférieur à 60 % du revenu médian, contre 13 % en moyenne pour l'ensemble des ménages de Rennes Métropole.

Cependant, ce taux est en hausse depuis 2013 chez les 60-74 ans (de 5,2 % à 6,9 %) alors même qu'il est relativement stable chez les 75 ans et plus.

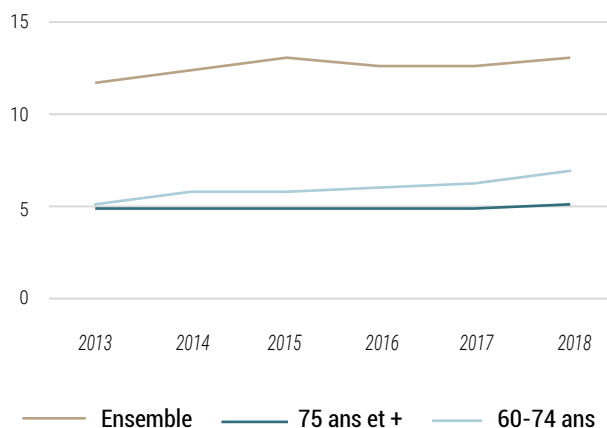
Compte tenu de la croissance démographique, en volume, le nombre de ménages seniors a fortement progressé en particulier chez les 60-74 ans. D'après nos estimations, on passe ainsi de 2 600 ménages seniors sous le seuil de pauvreté à 60 % en 2013 à 3 600 en 2018, soit +37 % contre +20 % en moyenne pour l'ensemble des ménages.

TAUX DE PAUVRETÉ AU SEUIL DE 60 % PAR TRANCHE D'ÂGE DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2018 (EN %)



Source : Insee, Filosofi.

ÉVOLUTION DU TAUX DE PAUVRETÉ AU SEUIL DE 60 % DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2018 (EN %)

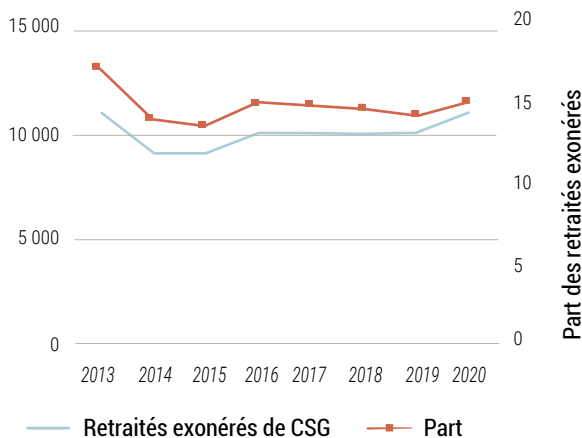


Source : Insee, Filosofi.

DES RETRAITÉS PLUS MODESTES À RENNES ET DANS LES COMMUNES PLUS RURALES DU NORD DE LA MÉTROPOLE

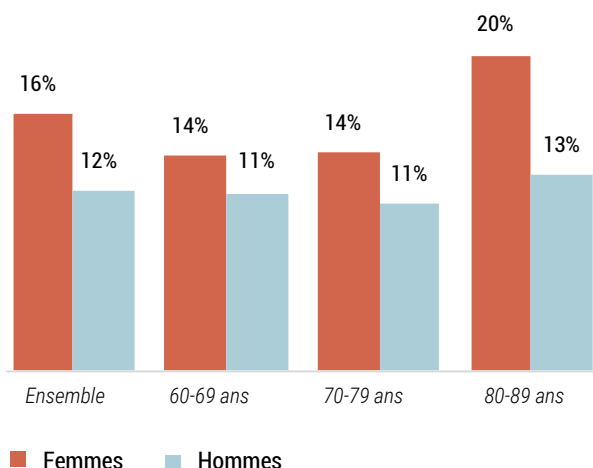
En 2020, près de 11000 retraités du régime général (soit 15,2%) sont exonérés de CSG (cotisation sociale généralisée). C'est-à-dire qu'ils ont un revenu fiscal de référence inférieur à 11431€ pour une personne seule ou 17535€ pour un couple. Les femmes sont davantage concernées par cette exonération (16% contre 12% pour les hommes) et plus encore au-delà de 80 ans. Ainsi 23% des retraités du régime général de 85 ans et plus sont exonérés de CSG contre 15% pour les 75-85 ans et 14% pour les 65-75 ans.

ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA PART DE RETRAITÉS EXONÉRÉS DE CSG DE RENNES MÉTROPOLE



Source : Carsat.

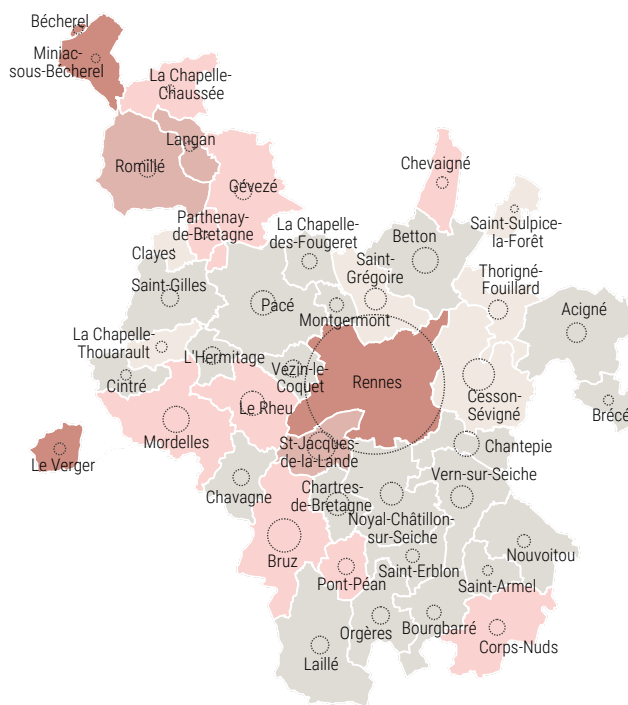
PART DES RETRAITÉS EXONÉRÉS PAR SEXE ET ÂGE EN 2019



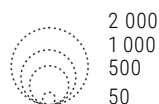
Source : Carsat.

En termes de localisation, les retraités aux revenus les plus modestes se retrouvent dans la ville de Rennes (21%) ainsi que dans des communes plus rurales situées au nord de la métropole dans lesquelles la part des retraités du monde agricole est la plus importante.

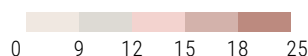
RETRAITÉS EXONÉRÉS DE CSG EN 2020



Nombre de retraités exonérés de CSG (RG) 2020



Part des retraités exonérés de CSG (RG) 2020 (en %)



Source : Observatoire des fragilités Grand Nord, Carsat.

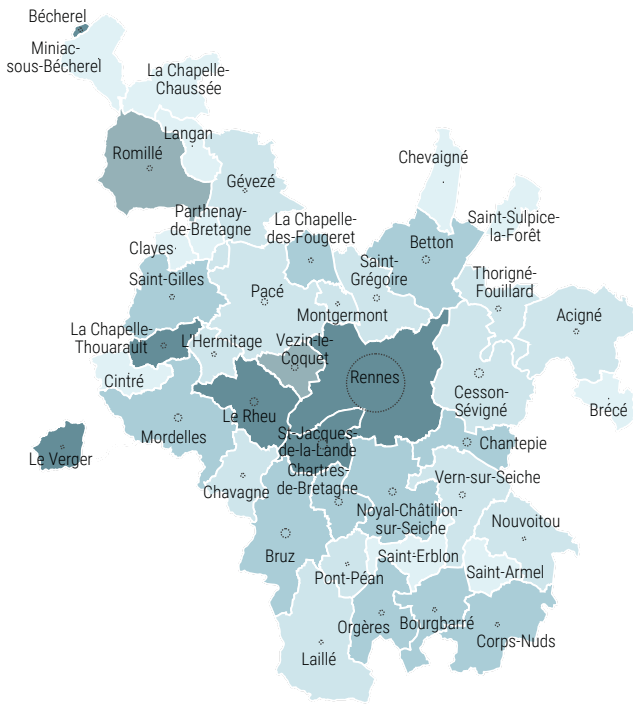
2 000 RETRAITÉS BÉNÉFICIAIRES DU « MINIMUM VIEILLESSE »

D'autre part, en 2020, 2,8% des retraités du régime général bénéficient de minimum vieillesse¹, soit près de 2000 retraités, chiffre en hausse de 40% par rapport à la situation de 2013. Cette augmentation est davantage marquée à compter de 2018, conséquence du plan de revalorisation du minimum vieillesse et du plafond de ressources pour en bénéficier.

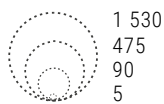
Les 3/4 (soit 1530) de ces bénéficiaires vivent à Rennes où près de 5% des retraités du régime général bénéficient du minimum vieillesse.

¹ Ces dispositifs permettent de garantir aux personnes âgées disposant de faibles revenus un niveau minimum de ressources. Le minimum vieillesse comporte plusieurs allocations : l'allocation supplémentaire (article L815-2 et L815-3 – ancien dispositif), l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) et l'allocation supplémentaire invalidité (ASI). L'attribution de ces allocations est subordonnée à condition de ressources et résidence en France. En 2019, pour prétendre à l'ASPA, les ressources annuelles doivent être inférieures à 10 418€ pour une personne seule et 16 174€ pour un couple.

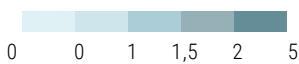
BÉNÉFICIAIRES DU MINIMUM VIEILLESSE EN 2020



Nombre de retraités bénéficiaires du minimum vieillesse en 2020



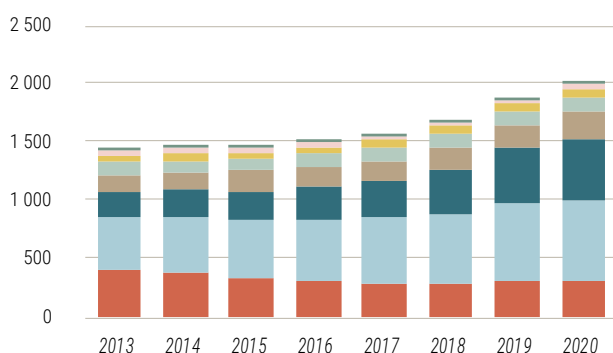
Part des retraités bénéficiaires du minimum vieillesse en 2020 (en %)



Source : Observatoire des fragilités Grand Nord, Carsat.

En 2020, 60% de ces bénéficiaires du minimum vieillesse ont entre 65 et 74 ans contre 45% en 2013.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU MINIMUM VIEILLESSE PAR TRANCHE D'ÂGE DEPUIS 2013



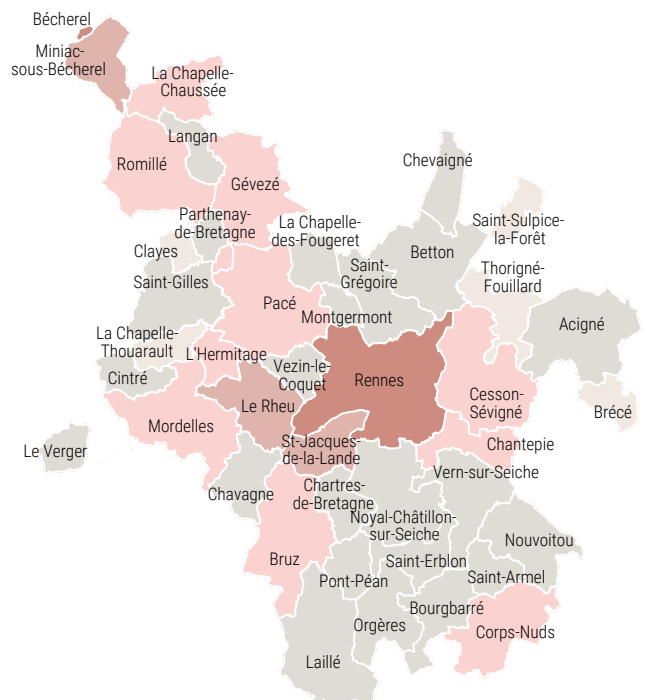
- 60-64 ans
- 65-69
- 70-74
- 75-79
- 80-84 ans
- 85-89
- 90-94
- 95 et +

Source : Observatoire des fragilités Grand Nord, Carsat.

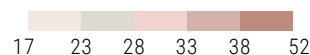


Un indicateur synthétique¹ développé par les Carsat (Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail) permet de mesurer le score de fragilité socio-économique des retraités des territoires à partir de l'âge des retraités, les bénéficiaires ou non de pension de réversion et l'exonération ou non de CSG. D'après ces critères, en 2020, 24160 retraités du régime général atteignent un score supérieur à 3 et sont donc considérés comme en fragilité socio-économique, soit 34% des retraités de Rennes Métropole. Plus de la moitié de ces retraités fragiles sont localisés à Rennes.

PART DES RETRAITÉS DONT L'INDICATEUR DE FRAGILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE (IC1) EST SUPÉRIEUR À 3 EN 2020



Part des retraités fragiles (RG) en 2020 (en %)



Source : Observatoire des fragilités Grand Nord, Carsat.

¹ Indicateur synthétique : 3 facteurs de risque de fragilité ont été retenus pour mesurer ce score de fragilité socio-économique des territoires permettant de déterminer individuellement le poids par retraité : l'âge des retraités (65 à 69 ans=1; 70 à 79 ans=2; 80 ans et plus=4), le bénéfice ou non d'une pension de réversion (non bénéficiaire=0; bénéficiaire=3), l'exonération ou non de la CSG (non exonéré=0; exonéré=4).

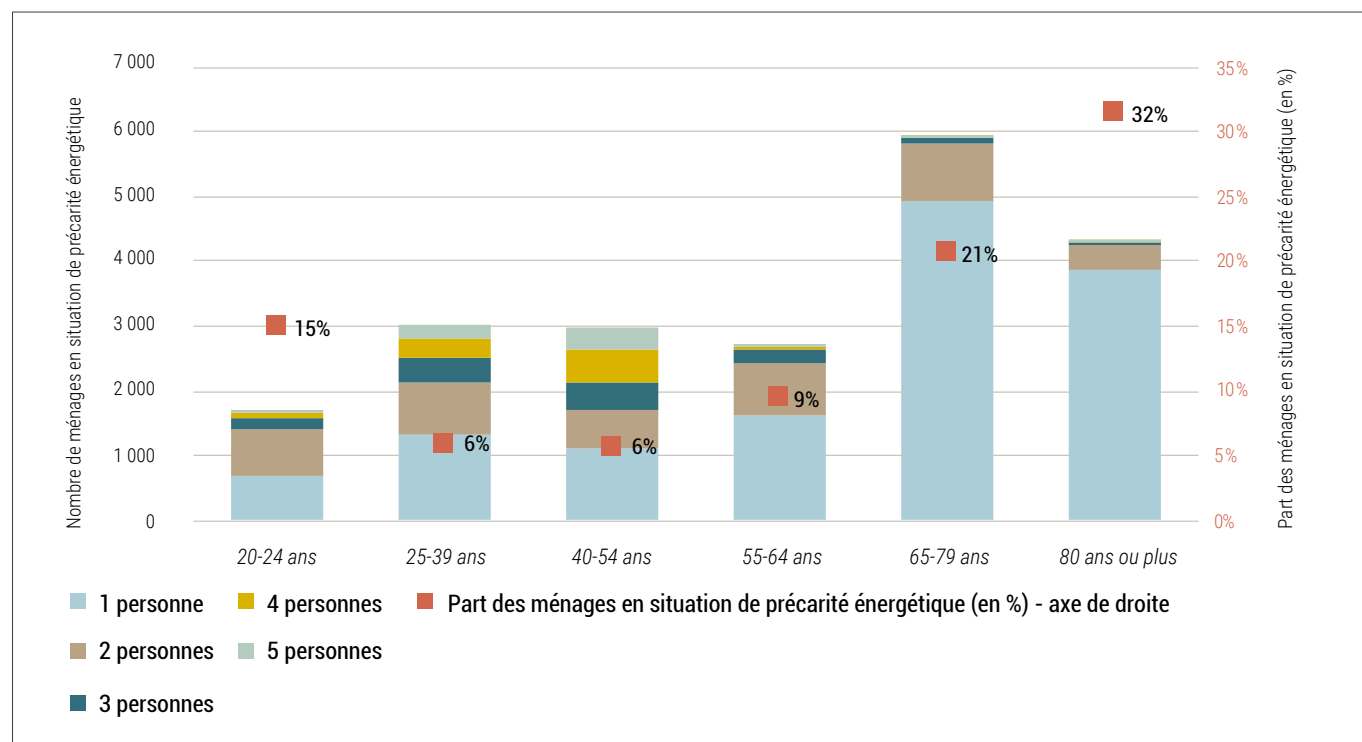
DES MÉNAGES SENIORS DAVANTAGE TOUCHÉS PAR LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

On estime ¹ que près de 21100 foyers métropolitains sont en situation de précarité énergétique logement, c'est-à-dire qu'ils consacrent plus de 8% de leurs ressources économiques (soit le double du taux d'effort médian) dans les dépenses énergétiques liées à leur logement (consommation d'énergie de chauffage, production d'eau chaude, cuisson et autres consommations d'électricité). Parmi ces foyers, 48% ont 65 ans ou plus, soit 10200 ménages. Ainsi 21% des ménages âgés de 65 à 79 ans et 32% des ménages de 80 ans et plus sont considérés en situation de précarité énergétique, soit globalement un ménage senior sur 4 contre 11% pour l'ensemble des ménages métropolitains. La nature du parc de logement qu'ils occupent (19% sont des passoires énergétiques à l'étiquette F et G), couplée à la surreprésentation des personnes seules à ces âges explique cette situation. En effet, parmi ces ménages âgés en précarité énergétique, la très grande majorité concerne des personnes seules (86%).



© Anne-Cécile Esteve - Rennes Ville et Métropole.

COMPOSITION DES MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



Source : Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain - les ménages sans revenus (dont les étudiants) sont exclus des calculs - Traitements et réalisation : Audiar 2022.

¹ cf. note Audiar – février 2023 - Précarité énergétique à Rennes Métropole, un enjeu socio-environnemental au cœur des politiques de solidarité, logement et mobilité.